

Développement du Tourisme et relance de la destination Sénégal



Favorable à une révision des accords touristiques liant le Sénégal à d'autres pays, S.E.M Mankeur Ndiaye soutient qu'il ne peut avoir de promotion de tourisme sans un réseau diplomatique.

En outre, le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a estimé, à la suite d'une demande du Ministre du Tourisme et des Loisirs, Monsieur Youssou Ndour, que le Sénégal doit réduire le délai d'obtention des visas tout en veillant à la sécurité nationale, pour les touristes issus de pays faisant l'objet de consultation obligatoire parce qu'ils sont inscrits sur la liste occasionnant cette démarche.

S.E.M Mankeur Ndiaye a, par ailleurs, souhaité l'ouverture d'une section tourisme dans chaque Ambassade du Sénégal et annoncé que les Consuls Généraux et Honoraires feront désormais la promotion de la destination Sénégal, qui entre dans leur domaine de compétence, entre autres.

Monsieur Youssou Ndour s'est félicité de la célérité et de la disponibilité de son homologue des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur en se disant favorable, lui aussi, à une concertation entre les deux départements et les autres Ministères.

[Revenir](#)